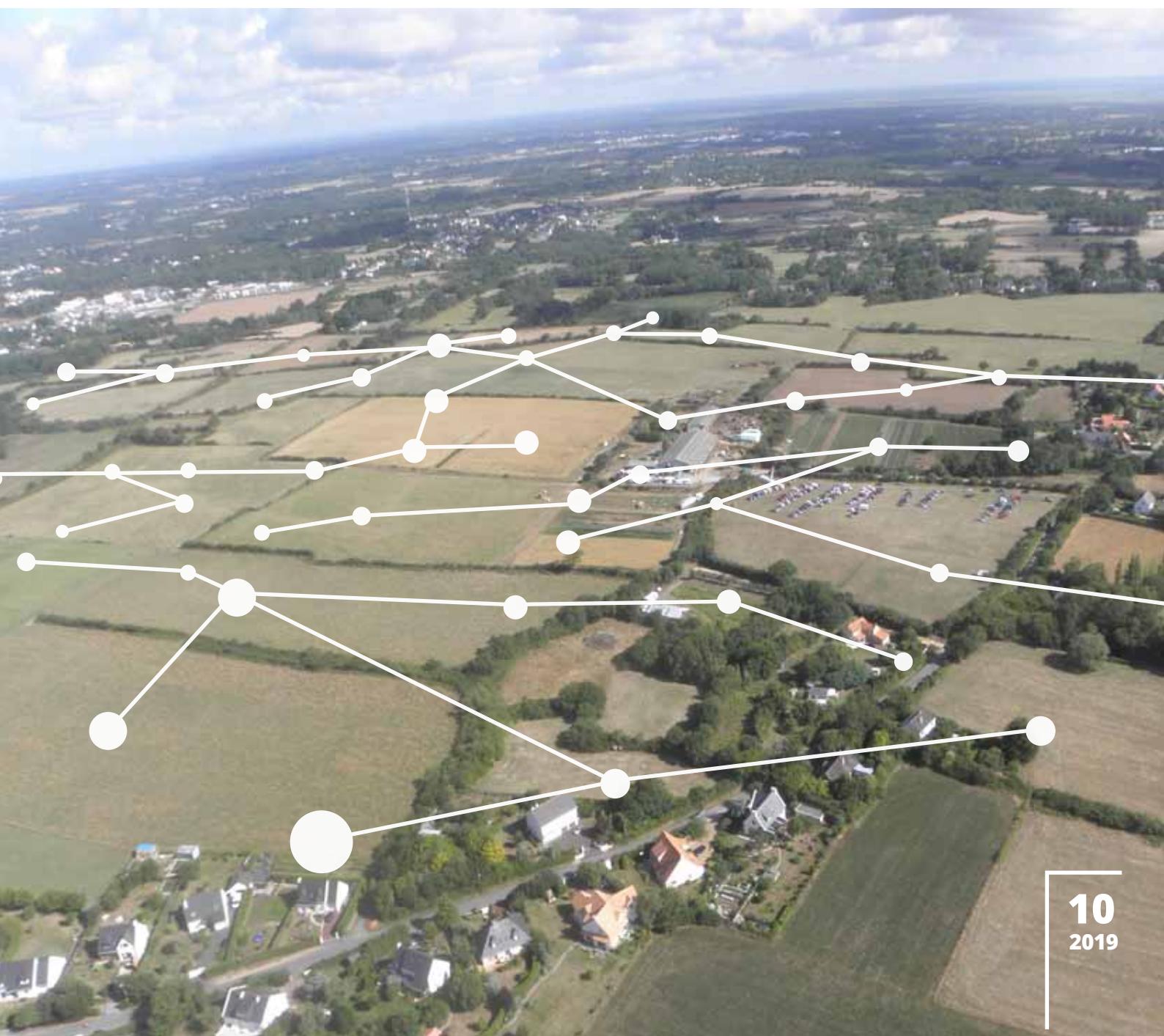


COMMENT DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR MON TERRITOIRE ?

Le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique accompagne les collectivités territoriales





Mesdames, Messieurs les élu.e.s,

Le GAB44 (Groupement des Agriculteurs.trices Bio) porte depuis 30 ans un projet agricole ambitieux pour la Loire-Atlantique. Il accompagne le développement des pratiques agrobiologiques dans les fermes du département. Ainsi les paysannes et les paysans ont participé à construire un territoire plus écologique, une économie plus équitable et une société plus humaine.

C'est ce projet d'un développement territorial durable et solidaire que nous portons, nous paysans et paysannes bio. Les habitants des campagnes ou des villes veulent une alimentation plus saine, des cours d'eau et des nappes phréatiques en bon état écologique, des paysages diversifiés. C'est pourquoi, nous avons, au sein du GAB44, pris notre place pour agir plus globalement dans les territoires, de la production à la consommation.

Depuis 15 ans, nous avons développé des actions avec les collectivités, permettant de faire le lien entre l'agriculture et les produits que l'on sert en restauration collective. Cela a abouti à la création de Manger bio 44 qui, depuis 2009, structure une offre bio locale pour les restaurants scolaires. Nous avons construit et mutualisé des outils d'information, d'échanges de savoir-faire et d'accompagnement performants au sein de notre réseau national FNAB pour accompagner les collectivités dans la transition agricole et alimentaire de leur territoire.

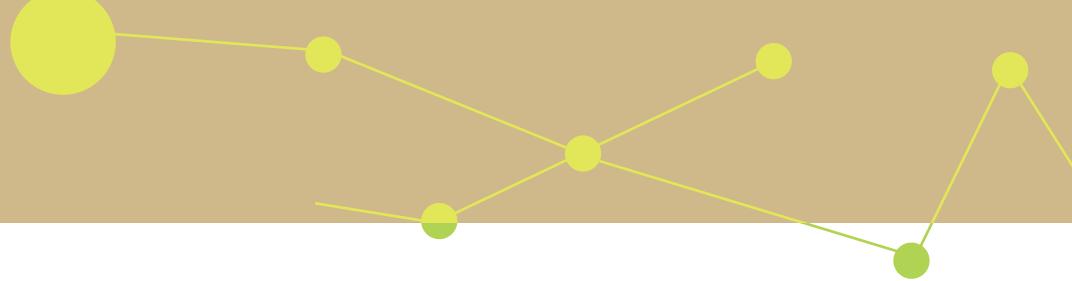
Aujourd'hui, le catalogue que nous vous proposons, présente les outils que le GAB44 peut mettre en œuvre avec vos collectivités en lien avec les objectifs et les compétences de votre territoire. Nous sommes à votre écoute pour vous aider à construire un projet d'une économie locale basée sur une agriculture dynamique, viable, créatrice d'emplois et génératrice de liens sociaux.

Audrey Lacroix et Philippe Caillaud
Co-Président.e.s du GAB44

« Au-delà des pratiques de son cahier des charges, l'agriculture bio est un projet d'évolution profonde de l'organisation agroalimentaire actuelle pour créer une économie relocalisable et solidaire. »

Extrait de la charte des valeurs de la FNAB et de son réseau.





SOMMAIRE

Comprendre l'intérêt, la légitimité et le rôle de la collectivité dans la promotion de l'Agriculture Biologique

Formation : "OUTILS, MÉTHODES ET POSTURES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE DES TERRITOIRES"

5

Comprendre le contexte agricole local

ÉTUDE SENSIBIO

6

APPUI À L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE LA BIO

7

Fédérer les acteurs du territoire agricole autour d'un dialogue territorial apaisé

OBJECTIF BIO : ANALYSE POUR SE DOTER D'ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LA BIO

8

ANIMATION DU DIALOGUE TERRITORIAL ÉLUS – AGRICULTEURS – ACTEURS DU TERRITOIRE

9

ACCOMPAGNEMENT SUR LES AIDES FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE DÉPLOYÉES PAR LA COLLECTIVITÉ POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BILOGIQUE

12

Mettre en place et expérimenter des actions spécifiques pour le développement de l'AB sur le territoire

APPUI AUX AGRICULTEURS·TRICES

13

L'ACCOMPAGNEMENT FONCIER BIO

14

RESTAURATION COLLECTIVE

15

FILIÈRES BIO LOCALES

16

DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE

17

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

18

Se mettre en réseau avec les territoires bio en France

TERRITOIRES BIO PILOTES

19

NOS MÉTHODES D'ACCOMPAGNEMENT

Dans son approche, quel que soit le public accompagné, le Groupement des Agriculteurs Biologiques s'appuie sur les principes de l'éducation populaire dont les piliers sont l'émancipation, la conscientisation, le développement du pouvoir d'agir et la transformation sociale.

Ainsi l'échange d'expériences et de savoirs faire entre pairs et entre acteurs est au cœur de notre action et se traduit par l'animation de groupes d'échanges. L'accompagnement individuel est ainsi un levier pour amener les personnes à des échanges collectifs qui vont permettre de sécuriser et soutenir une démarche de transition et ainsi faciliter l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires.

Le Groupement des agriculteurs biologiques intègre dans sa démarche une approche systémique, c'est-à-dire mobilisant différents leviers pour considérer dans son ensemble une problématique. Cette démarche est basée sur une écoute active qui va permettre d'identifier les freins au changement et d'accompagner les acteurs dans une perception de réussites plutôt que d'un ensemble d'obstacles.



Formation :

"OUTILS, MÉTHODES ET POSTURES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE DES TERRITOIRES"



Objectifs : Les collectivités locales, qu'elles portent des projets d'urbanisme, de développement économique, alimentaire, ou de protection des ressources naturelles, sont très souvent confrontées aux enjeux agricoles territoriaux. Le développement agricole, et plus particulièrement celui de l'agriculture biologique, constitue alors souvent une partie de la stratégie de développement des collectivités. Pour mettre en œuvre son projet, la collectivité devra mener une conduite du changement auprès du monde agricole. Mais cet accompagnement au changement présente des caractéristiques qu'il est important de connaître pour mener à bien ce type de projets complexes. Cette formation vise à faciliter les démarches des acteurs de territoire, gagner en crédibilité notamment auprès des acteurs agricoles, dépasser les situations de blocages conflictuels, et mettre en place les conditions d'une collaboration efficace avec l'ensemble des parties prenantes.

Public cible : Élus et agents territoriaux, chargés de mission et animateurs des collectivités, intercommunalités et structures territoriales en charge de la mise en œuvre de politiques publiques territoriales.

Durée : Moyens pédagogiques : à travers des exemples concrets de collectivités et du vécu professionnel de chacun, cette formation mobilise des moyens pédagogiques basés sur l'échange et l'interactivité : mises en situations, analyse de situations vécues par les stagiaires, ateliers de travail, élaboration d'une stratégie territoriale pour chaque stagiaire...

Objectifs opérationnels :

- Comprendre les réalités professionnelles des agriculteurs, les particularités de l'agriculture biologique et les freins au changement.
- Maîtriser les outils d'animation pour instaurer un dialogue efficace avec le monde agricole.
- Identifier les enjeux communs entre les externalités positives de l'agriculture biologique et les objectifs stratégiques du territoire.
- Identifier les acteurs et leur champ de compétences nécessaires au projet.
- S'approprier des outils méthodologiques d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan de développement de l'agriculture biologique.

“ Il a participé à la formation

Jonathan Thierry-Collet, animateur du volet « Pollution diffuse » sur le bassin versant Loire-Goulaine, témoigne :

«J'ai participé à la formation au moment de mon arrivée en poste sur l'animation agricole du bassin versant Loire-Goulaine. Ça a été une opportunité pour m'insérer dans un réseau d'animateurs de bassins mais aussi de partenaires. Cela permet de s'ouvrir à de nouvelles expériences et de les partager pendant et en dehors de la formation.

La formation permet d'aborder la notion de « jeux d'acteurs » et d'appréhender l'agriculture sous une approche globale avec les relations entre les différents acteurs : les producteurs, les décideurs du territoire, l'ensemble des accompagnants techniques (fournisseurs, distributeurs, etc..) et les consommateurs. Cela met en évidence le temps nécessaire pour lancer une dynamique sur le territoire, construire un projet global.

Sur mon territoire, les élus n'ont pas pris une orientation spécifique sur l'agriculture biologique, pourtant, je me suis parfaitement retrouvé dans cette formation. Il s'agit de comprendre surtout comment on aborde le monde agricole, comment on met en place une dynamique agricole. Il s'agit avant tout de méthodes et de réseaux.»

La formation peut être complétée par des ressources disponibles en ligne :
<http://www.eauetbio.org/>
<https://www.devlocalbio.org/>



CONTACT :



Danièle Havot Broekarts,
filières.locales@gab44.org
 02 40 79 46 57



www.gab44.org



ÉTUDE SENSIBIO

Les diagnostics de territoire concernant l'Agriculture Biologique (AB) se basent le plus souvent sur les déterminants structurels, c'est-à-dire les facteurs techniques et économiques, favorisant ou défavorisant le passage à l'agriculture biologique. Depuis les années 2000, la littérature scientifique sur ce sujet, met de plus en plus en avant l'aspect psychosociologique afin de mieux comprendre les réticences à ce mode de production. Partant de ce constat, « l'étude territoriale de sensibilité à l'AB » (ou « étude SensiBio ») est un OAD (Outil d'Aide à la Décision) construit autour des déterminants psychosociologiques, permettant de mieux connaître le profil sociologique des agriculteurs d'un territoire ainsi que leur potentiel d'évolution vers l'AB.

Mise en œuvre :

L'étude Sensibio se conduit au travers d'une série d'entretiens individuels semi-directifs chez un panel d'agriculteurs-rices d'un territoire. Ces entretiens permettent ainsi de définir des typologies d'agriculteurs-rices visant à déterminer leur propension à évoluer vers la bio. Les données récoltées font ensuite l'objet d'une analyse et d'une restitution auprès de la collectivité.

Les finalités de l'étude :

- Adapter les plans d'actions en faveur du développement de l'AB en fonction du profil des agriculteurs-rices, les rendre plus pertinents et plus efficaces en ciblant les freins précis au passage à l'AB révélés par l'étude.
- Une première étape d'un dialogue territorial : L'étude permet d'aller à la rencontre des agriculteurs-rices plus ou moins éloignés-ées des dispositifs publics et favorise le dialogue entre la collectivité et le monde agricole en « démystifiant » l'agriculture biologique

Public cible : Agriculteur·rice·s conventionnel·le·s

Durée : de 3 à 5 mois selon la taille du panel interrogé

Exemples d'actions types en fonction des 2 typologies :

	Profil 1: 0%	Profil 2: 40%	Profil 3: 30%	Profil 4: 10%	Profil 5: 10%	Profil 6: 10%
I ENTREPRENEURS 20%	La bio, non je n'y crois pas	La bio oui mais pas ici	La bio, oui mais c'est trop coûteux	La bio, pas pour moi, mais si pour les techniques	La bio, j'aurais aimé, mais je ne peux pas	La bio, pourquoi pas ...
	Valorisation de résultats économiques AB	Repondre au besoin de maintenir l'agriculture par le changement de pratiques des producteurs.	Accompagnement du lancement de nouvelles filières (ex : filière lentilles)	Création d'engagement avec l'approche par les résultats concrets.	Développement d'ateliers techniques économiques de conversion	
I FINNOVATEURS 10%	Outil de communication	Etude économique comparative simplifiée		Démonstrations de matériel "high tech" bio Identifier les besoins fondamentaux des agriculteurs et porteurs de projets bio du territoire. Zone test à la conversion bio		
I PRUDENTS 70%	Communication axée sur des pratiques alternatives (type désherbage mécanique, engrangement solifuté sur AB)		Développer les réseaux collectifs (CLIA, CEDA, etc...), pour renforcer les échanges de pratiques et les transferts, de savoirs entre agriculteurs, destiné à la création d'organisations collectives.	Communication sur les résultats AB en termes de rendements	Programmes de recherche ou d'expérimentation	
	Communication en partenariat avec les opérateurs techniques et économiques classiques (fédérations, organisations des métiers) et avec l'industrie, recherche de marchés producteurs...)		Illustration des pratiques avec les agriculteurs classiques	Appui à la contractualisation / mutualisation des opérateurs économiques.	Développement d'ateliers techniques économiques de conversion Groupes d'échanges réels	
	Diagnostic de la situation en production en partenariat avec une coopérative (ex : SICARTEL dans l'Anjou)			L'enseignement d'agriculture bio sur les biens à la conversion et les actions mises en place pour lever ces biens		

CONTACT :



Danièle Havot Broekarts,
filieres.locales@gab44.org
02 40 79 46 57



Marjolaine Huguet,
pole.technique@gab44.org
02 40 79 46 57



www.gab44.org

APPUI À L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE LA BIO

Comment profiter au mieux des spécificités de son territoire pour agir efficacement et allier développement local et préservation des ressources naturelles ? La Grille d'analyse des territoires est un outil conçu pour les collectivités locales souhaitant agir en faveur de la transition agricole et alimentaire.

Elle permet de se poser les bonnes questions, d'identifier les acteurs locaux concernés, et d'apprendre d'autres collectivités ayant agi avec succès.

Cet outil se décline autour de trois axes :

- quel potentiel de production biologique sur le territoire ?
- quels débouchés pour la production biologique de mon territoire ?
- quel contexte politique et réglementaire influant sur la transition agricole du territoire ?

La Grille d'analyse des territoires est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site www.eauetbio.org.

OBJECTIFS

Les finalités de cette grille peuvent être divers :

- OUTIL D'AIDE A LA DECISION :

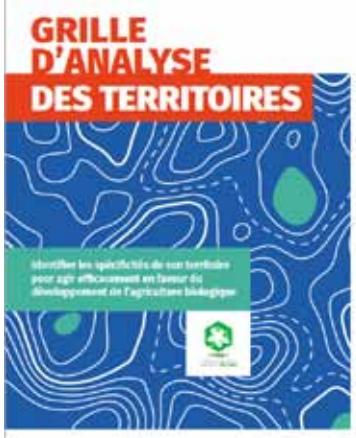
Pour identifier les freins et leviers au développement de l'agriculture biologique sur un territoire et définir une stratégie d'action

- OUTIL DE DETERMINATION DU TERRITOIRE D'ACTION :

Pour identifier, au sein d'un vaste territoire, un ou des sous-territoire(s) d'action. À l'échelle d'un vaste espace rassemblant plusieurs EPCI (échelon départemental, zone dite à « enjeu eau potable » de grande dimension...), il peut être intéressant de recourir à la Grille pour comparer le potentiel de développement de l'agriculture biologique de plusieurs sous-territoires, et ainsi définir une ou plusieurs zones d'action prioritaire identifiées comme les plus propices.



- OUTIL DE MOBILISATION ET D'EMERGENCE D'UN PROJET TERRITORIAL PARTAGE



Pour être le support d'une concertation territoriale portant sur l'agriculture biologique et mobilisant de nombreux acteurs.

En fonction de l'état d'avancement de la réflexion de votre collectivité, le GAB 44 peut être force de proposition sur l'utilisation de la grille mais également vous accompagner dans la méthodologie de mise en place de l'outil.



ILS L'ONT FAIT:

Le SAEP de Nort sur Erdre sur le bassin d'alimentation des captages de Saffré en 2013

CONTACT :



Danièle Havot Broekarts,
filières.locales@gab44.org
02 40 79 46 57



www.gab44.org

OBJECTIF BIO : ANALYSE POUR SE DOTER D'ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LA BIO

Objectif BIO est un accompagnement des élus de la collectivité qui souhaitent développer la bio à définir leurs objectifs et un premier programme d'actions. Il est basé sur l'outil PARCEL. L'outil PARCEL est un calculateur mis en place par les réseaux FNAB et Terres de lien qui permet de « jouer » avec les modes de productions et de consommation pour évaluer l'empreinte spatiale, sociale et environnementale sur un territoire.

Concrètement, cet outil permet de définir les besoins alimentaires en bio local d'un territoire ou d'évaluer à partir d'une surface définie ce qui pourrait être produit en adéquation avec les besoins du territoire.

Cet outil permet de faire varier les paramètres de consommation bio locale et la part de viande consommée. A partir de ces éléments, il ressort une surface agricole nécessaire et ses usages, le nombre d'emploi créés et l'empreinte écologique du territoire.

Il s'agit avant tout d'un outil pour animer des réflexions sur de potentielles orientations d'un territoire.

MISE EN ŒUVRE :

Objectif BIO se décompose en plusieurs phases :

1/ Définir les scenarii potentiels que souhaitent mettre en œuvre les élus en faisant varier différents paramètres :

- Part de l'alimentation à produire localement pour la population (de 0 à 100%)
- part de la surface à cultiver en bio (de 0 à 100%)
- Sur la base d'un régime alimentaire en viande actuel, à -25%, à -50 %

2/ Validation d'un scénario et identification des leviers potentiels sur la collectivité

3/ Préconisation d'un plan d'actions concerté pour mettre en place une politique de développement de l'agriculture biologique.

Les finalités de l'étude :

- Avoir un positionnement clair et argumenté auprès des administrés
- Identifier les leviers immédiatement mobilisables et les leviers à moyen et long terme
- Constituer une première étape pour aller vers un dialogue territorial



“ILS L'ONT FAIT:

La municipalité du Loroux Bottereau en 2019

Objectif BIO est réalisé en partenariat avec l'association Terre de liens qui bénéficient d'une expertise sur le foncier, l'installation en agriculture biologique et le dialogue territorial.

Contact : 06 61 45 49 88

CONTACT :



Danièle Havot Broekarts,
filières.locales@gab44.org
 02 40 79 46 57

ANIMATION DU DIALOGUE TERRITORIAL ÉLUS – AGRICULTEURS – ACTEURS DU TERRITOIRE

Le réseau bio propose d'accompagner les territoires dans le développement d'une agriculture et d'une alimentation biologique de proximité. Il permet d'élaborer une phase de diagnostic menant à un plan d'actions sur une ou plusieurs thématiques choisies, visant à relocaliser la production alimentaire des zones de consommation, et ce à une échelle territoriale correspondant à la collectivité.

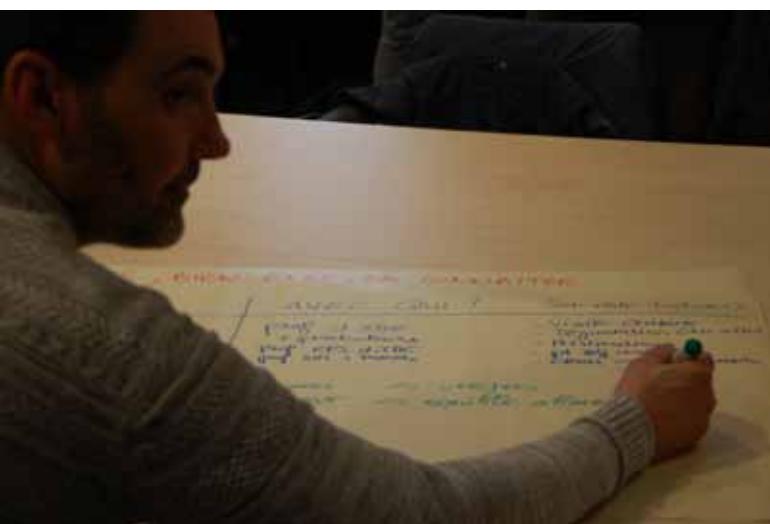
Il permet également aux élus de s'emparer de la question alimentaire et de prendre connaissance des différentes compétences que peuvent mobiliser les collectivités pour activer les leviers d'une transition alimentaire territoriale.

MISE EN ŒUVRE

Après la participation des élus à la formation « Outils, méthodes et postures pour accompagner la transition agricole des territoires », le GAB 44 accompagne la collectivité à la mise en place d'un comité de pilotage pluri-acteurs. L'animation se déroule ensuite en trois phases : réalisation d'un diagnostic partagé à partir de l'outil « Grille d'analyse des Territoires », définition des enjeux prioritaires et définition d'un programme d'actions.

LES FINALITÉS DE L'ACTION :

- Partager les objectifs de développement de l'agriculture biologique porté par la collectivité avec l'ensemble des acteurs
- Fédérer les acteurs autour d'un diagnostic partagé
- Fédérer les acteurs autour d'actions communes



La DRAAF soutient cette action dans le cadre d'une démarche pluriannuelle afin de favoriser l'émergence de PAT au niveau des EPCI. A ce titre elle cofinance l'animation réalisée par notre réseau à hauteur de deux collectivités chaque année.



ILS L'ONT FAIT:

- Saffré (44)
- Ile d'Yeu (85)
- Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (53)

CONTACT :



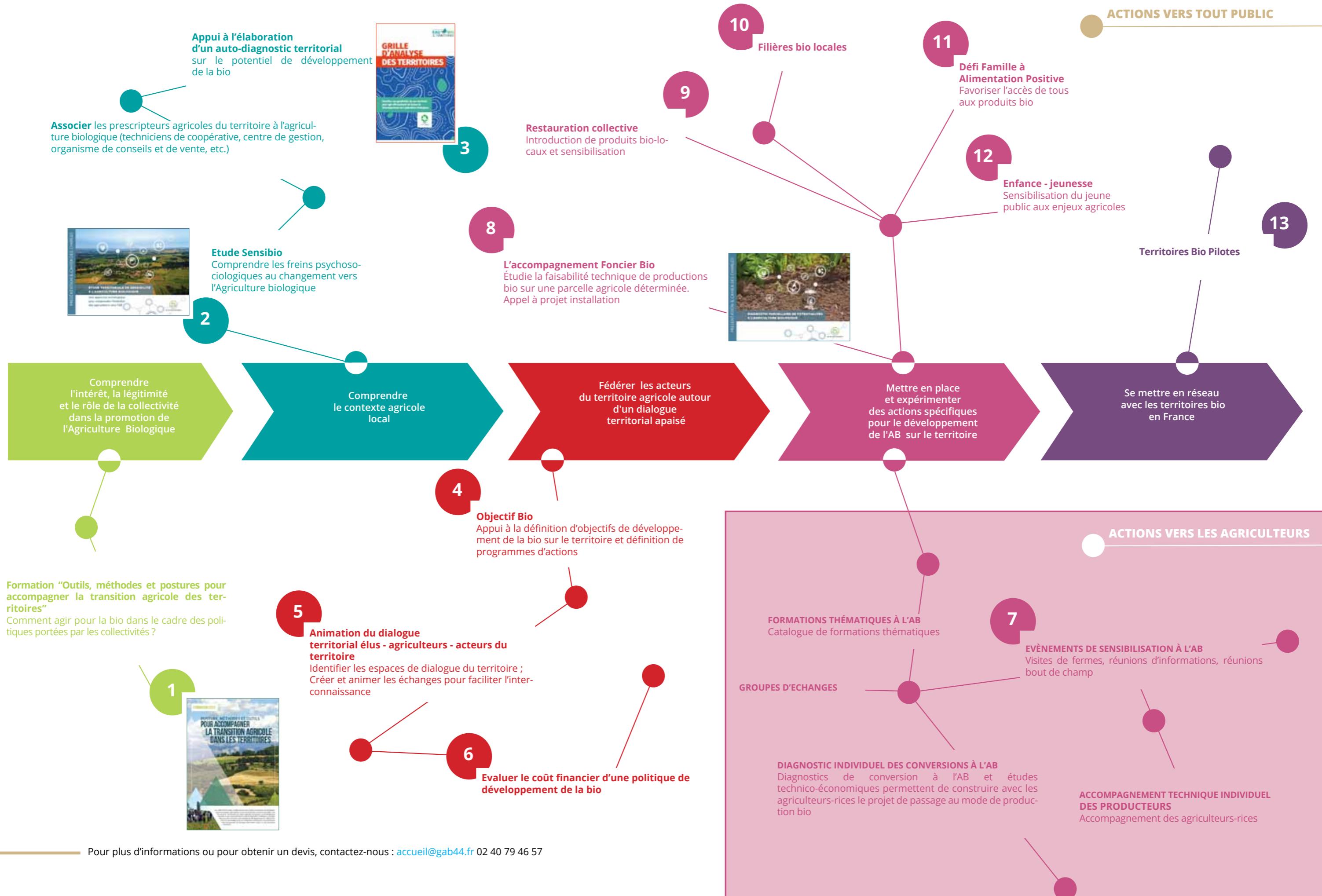
Danièle Havot Broekarts,
filieres.locales@gab44.org
 02 40 79 46 57



www.gab44.org

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE AGRICOLE TERRITORIALE FAVORABLE À LA BIO

Vous êtes élus ou travaillez dans une commune, une intercommunalité, un syndicat d'eau, un Pays, un Parc naturel régional... et vous souhaitez développer l'agriculture biologique sur votre territoire. Le GAB 44 conçoit des outils sur mesures pour vous y accompagner



ACCOMPAGNEMENT SUR LES AIDES FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE DÉPLOYÉES PAR LA COLLECTIVITÉ POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture actuelle est en pleine mutation. Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels fait face le monde agricole sont conséquents et interrogent sur l'avenir des territoires ruraux.

Pour sécuriser et poursuivre la dynamique de développement de l'agriculture biologique, les collectivités disposent de nombreux outils favorisant la transition agricole du territoire. Parmi ceux-ci, le soutien financier direct aux producteurs permet d'accompagner ceux souhaitant évoluer vers l'agriculture biologique autant que ceux ayant déjà franchi le pas.

L'étude proposée permet à une collectivité d'avoir une vision globale des mesures qu'elle peut activer dans le cadre d'aides directes aux producteurs.

OBJECTIFS :

- Apporter un éclairage sur le cadre réglementaire des aides directes aux agriculteurs biologiques
- Identifier les leviers existants sur le territoire et les leviers mobilisables en fonction des compétences de la collectivité
 - Evaluer le coût financier du déploiement de mesures d'aides directes aux agriculteurs biologiques
 - Hiérarchiser les mesures en fonction de l'efficacité auprès des agriculteurs et de la facilité de mise œuvre pour la collectivité.
 - Préconiser une méthode de déploiement de ces mesures.

Les finalités de l'étude :

- Déployer un dispositif efficace d'aides directes aux agriculteurs pour le développement de l'agriculture biologique

Ce travail s'appuie sur des différentes ressources : les sites pilotes Eau & Bio et une expertise des agriculteurs biologiques du territoire.



CONTACT :



Danièle Havot Broekarts,
 filieres.locales@gab44.org
 02 40 79 46 57

APPUI AUX AGRICULTEURS·TRICES

OBJECTIFS :

Appuyer l'évolution de système des fermes vers l'agriculture biologique ou consolider des systèmes bio. Pour cela le GAB 44 s'appuie sur différents types d'actions qui peuvent être adaptées au contexte agricole suite à un diagnostic Sensibio.

PUBLIC CIBLE :

MISE EN ŒUVRE :

- Portes ouvertes techniques : Sur une ferme biologique du réseau, les portes ouvertes accueillent partenaires et agriculteurs.trices autour d'une thématique technique et/ou économique : références économiques, gestion des sols, rotations, santé animale, techniques culturales...
 - Diagnostic système : Pour les agriculteurs.trices prêts à passer en bio, un diagnostic ou une étude technico-économique de passage en bio est proposée. Pour des personnes plus éloignées de cette réflexion, un diagnostic système est proposé pour étudier les marges de manœuvre.
 - Accompagnement individuel : le GAB 44 accompagne les agriculteurs.trices du territoire sur l'évolution de leur système sur des thématiques variées : sol, rotation, désherbage mécanique, santé animale.
 - Accompagnement collectif : sous forme de groupes d'échanges, les producteurs.trices échangent sur leurs pratiques pour consolider leur système bio ou pour faire évoluer leur système vers l'agriculture biologique. Cet échange entre pairs permet de rassurer sur les choix qui peuvent être opéré et d'élargir le champ des possibles.
- L'ensemble de ces actions se basent sur l'expertise des paysans du GAB 44 : références technico-économiques de nos adhérents, échanges avec des paysans expérimentés



TÉMOIGNAGE :

Magalie, du GAEC de Picquieu à Mésanger s'est engagée dans un groupe animé par le GAB. Cette action est cofinancée par l'Agence de l'Eau et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

GAB 44 : Qu'est-ce qui vous intéresse dans votre engagement dans le programme d'actions du Bassin Versant Hâvre Grée Donneau ?

C'est la coopérative et le GAB 44 qui nous ont proposé de participer. L'amélioration de la qualité de l'eau est l'affaire de tous alors cela m'intéressait, c'est un sujet plutôt innovant dans le secteur. En plus, on se retrouve avec des collègues du coin. S'engager dans ce groupe avec une valorisation par la COMPA [Communauté de communes du Pays d'Ancenis], c'est aussi montrer aux gens que les agriculteurs travaillent pour améliorer leurs pratiques. Aujourd'hui, notre métier n'est pas payé à la hauteur de notre travail alors qu'il n'est pas simple et on essaye de faire de notre mieux. Le regard critique des gens peut parfois être pesant alors qu'ils ne savent pas vraiment comment nous travaillons.

GAB 44 : Quelles perspectives vous apportent cet engagement sur votre ferme ?

Pour l'instant, je participe seul au groupe dans le GAEC. Nous participons à des journées de formations qui sont très pointues et qui changent de ce que nous avons vu avant. On échange avec les collègues et les personnes plus anciennes qui ont aussi d'autres expériences. C'est un vrai groupe de travail avec des personnes pointues qui utilisent des exemples concrets. Le 1er jour, nous sommes allés gratter la terre avec les collègues et les techniciens, c'est très pratique comme approche.

CONTACT :



Olivier Linclau

Sol - Santé Animale



Orianne Liet

Référente du pôle technique

o.liet@gab44.org



Julien Bouriga

Installation

Grandes Cultures



Maxime Renou

Maraîchage



Elsa Naël

Elevage



www.gab44.org

L'ACCOMPAGNEMENT FONCIER BIO

OBJECTIFS : Lorsqu'une collectivité dispose d'une parcelle de foncier public qu'elle souhaite mettre à disposition d'un porteur de projet en agriculture biologique ou exploiter en régie, l'accompagnement foncier bio permet de connaître le potentiel agronomique de cette parcelle ou de la zone agricole identifiée au préalable (exemple : les propriétés agronomiques du sol permettent-elles d'envisager une activité maraîchère bio ? Une production en grande culture bio ?). Pour enrichir ce diagnostic agronomique, un historique de l'activité sur la parcelle est effectué en allant à la rencontre des précédents exploitants et des producteurs-rices voisins. Il permet également d'établir un dialogue avec les producteurs de la zone et de s'assurer de la bonne intégration du ou des futurs porteurs de projets sur le territoire.

En outre, il est possible de compléter le diagnostic par une étude économique, pour proposer une vue plus globale des caractéristiques agricoles de la zone (filières présentes, débouchés, lieux de commercialisations, etc). L'accompagnement peut comprendre l'appui à la rédaction et à la sélection des porteurs de projets. Il peut également s'adapter à la mise en place d'une régie agricole.

PUBLIC CIBLE : Collectivité territoriale et porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique

Phase 1

Observation des parcelles et analyse de sol

Phase 2

Rapport de recommandations sur la faisabilité technique du projet à destination de la collectivité et du futur porteur de projet

Phase 3

(optionnelle) :

Cartographie des filières bio présentes sur le territoire et caractérisation des opportunités économiques



ILS L'ONT FAIT:

La commune de Saffré a réalisé en 2019 une étude pour utiliser en régie les terres agricoles détenue par celle-ci.

Phase 4

Appui à la rédaction et diffusion d'un appel à sélection de projets d'installation.



POUR ALLER PLUS LOIN :

Pour démêler les autres aspects clés (propriété, usage, urbanisme, environnement, aménagements...) d'un projet de mobilisation de foncier public pour l'installation et l'agriculture biologique, nos partenaires de l'association Terre de Liens vous accompagnent. Un appui sur la mise en place du Bail Rural Environnemental est également proposé.

Contact : 06 61 45 49 88

CONTACT :



Daniëlle Havot Broekarts,
filières.locales@gab44.org
 02 40 79 46 57



Julien Bouriga
installation@gab44.org
 02 40 79 46 57



www.gab44.org

RESTAURATION COLLECTIVE

Un accompagnement pour une restauration bio, de qualité et locale

OBJECTIFS :

- >> Accompagner les restaurations collectives publiques et privées dans la mise en place d'une alimentation cohérente en lien avec les objectifs de la loi EGALIM.
- >> Accompagner sur l'ensemble des activités en restauration, de l'approvisionnement à la gestion du gaspillage alimentaire en passant par les marchés publics de restauration collective

PUBLIC CIBLE

Elus locaux, gestionnaires/agents administratifs en charge des marchés publics, chefs et équipe de cuisine, acteurs du temps de restauration, convives et parents d'élèves

MISE EN ŒUVRE

Cet accompagnement – modulable selon les besoins et attentes de la structure – agit sur l'ensemble des activités de la restauration collective au travers notamment des actions suivantes :

- Co-construction d'un projet de restauration adapté aux attentes et besoins de la structure
- Maîtrise et gestion du budget du restaurant en identifiant les sources de réduction des coûts du repas (sur les techniques culinaires, les achats de denrées...)
- Mesure du gaspillage alimentaire et mise en place d'actions pour réduire le gaspillage auprès de convives, de la production...
- Formations des équipes de cuisine sur les techniques culinaires (repas végétariens...) en partenariat avec des cuisiniers formateurs, formations des acteurs du temps de restauration (sensibilisation à l'éducation aux goûts des convives...)
- Mise en place d'animations pédagogiques en lien avec le projet de restauration de la structure
- Rédaction, analyse et suivi des marchés publics pour la fourniture de denrées alimentaires, le choix de prestataire de restauration collective (pour la restauration concédée), sous format individuel ou de formations collectives

“RETOUR D'EXPÉRIENCE :

ACCOMPAGNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT-LUMINE DE COUTAIS

Depuis novembre 2018, appuyé par le GAB44, le restaurant scolaire, sous l'impulsion de l'élu en charge des affaires scolaires et de la chef de cuisine, a mis en place un projet d'introduction de produits de qualité, bio et locaux dans les repas.

Suite au 1er bilan réalisé début juillet, le restaurant est passé de 0% d'approvisionnements de qualité et bio à 20,7%, le tout en 8 mois, pour un budget denrées resté constant à 1,60€ par repas. Ces approvisionnements de qualité et bio sont très majoritairement issus de producteurs locaux en directs (77%). L'évolution des approvisionnements a concerné 3 familles de denrées (produits laitiers, légumes/fruits et pain).

Une autre action importante a été la mise en place d'un repas végétarien proposé régulièrement, en majorité composé de produits bruts préparés sur place.

Des réunions d'informations sur la mise en place de la démarche ont été réalisées avec une cinquantaine de parents présents pour découvrir les 1ers résultats et partager les évolutions à venir.

Pour cette rentrée 2019, l'objectif est de poursuivre cette progression sur les produits de qualité, bio et en direct des producteurs (introduction de nouvelles gammes de produits) avec la mise en place d'animations pour les convives ainsi que des sensibilisations sur le gaspillage alimentaire (mise en place de pesées du gaspillage alimentaire et d'une communication auprès des convives)

CONTACT :



David Lorgeoux,
d.lorgeoux@gab44.org
02 40 79 46 57



www.gab44.org

FILIÈRES BIO LOCALES

OBJECTIFS : Développer des filières bio locales pour inciter le passage en bio des fermes et approvisionner localement la population.

MISE EN ŒUVRE

Le développement de filières bio locales se mène en deux étapes :

- Diagnostic filières locales : il s'agit d'évaluer la production, les débouchés locaux potentiels et les outils de transformation nécessaires et existants. Tout ou partie du diagnostic est réalisé en fonction des objectifs de la collectivité et des données préexistantes.
- Accompagnement des filières locales : en fonction de l'analyse précédente, il peut s'agir d'accompagner la mise en place d'un outil de transformation locale ou de mettre en œuvre des planifications et contractualisations entre producteurs locaux et transformateurs, distributeurs ou restauration locale.

Les actions précitées sont co-construites avec la collectivité en fonction des besoins et enjeux du territoire.

EXEMPLE DE RÉALISATIONS :

2017 – 2018 : Tests d'approvisionnement des restaurants scolaires sur le territoire du Syndicat Mixte de gestion des déchets Centre Nord Atlantique : journée d'interconnaissance entre cuisiniers et producteurs, réalisation de diagnostics cuisine scolaire, conception de feuilles de route pour les cuisiniers, mise en relation et suivi des relations avec les producteurs locaux.

2018-2019 : Accompagnement d'un groupe de producteurs pour monter une unité collective de transformation laitière dans le nord du département.



CONTACT :



Béryl Rouiller,
 beryl.rouiller@gab44.org
 02 40 79 46 57

DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE



OBJECTIFS :

Accompagner les personnes vers une évolution des habitudes alimentaires et d'achat pour augmenter la consommation de produits bio locaux à budget constant et en se faisant plaisir. Accompagner les associations de proximité sur les territoires sur la thématique de l'alimentation : un Centre Social ou Socio-Culturel, un CCAS, une épicerie sociale, une association de consom'acteurs (AMAP), une Maison des jeunes, une collectivité, un FJT, ...

MISE EN ŒUVRE :

Les collectivités peuvent déployer sur le territoire deux dispositifs qui permettent un transfert de connaissances et de compétences :

• Les défis Familles à Alimentation Positive au niveau des territoires

Sur 6 à 9 mois, un jeu ludique invite des équipes de citoyens à se lancer le défi d'augmenter leur consommation de produits bio locaux à budget constant, tout en se faisant plaisir. Remplir ce défi ne peut passer que par un changement des habitudes alimentaires et d'achats...

Des structures relais partenaires conçoivent un programme d'animations sur l'alimentation et l'agriculture bio et animent le Défi auprès des foyers. Les animations se veulent amener les participants à initier une réflexion sur leurs habitudes alimentaires et s'interroger sur l'origine des aliments et les techniques de production.

Le GAB 44 accompagne les structures relais dans la mise en place de leur projet pédagogique « alimentation, santé, environnement, agriculture », anime et forme le groupe d'animateurs -trices et bénévoles des structures relais, organise et coordonne des journées de lancement (octobre) et de clôture (juin) réunissant les foyers de toutes les structures, communique et valorise les actions des structures relais et résultats du défi.

• Une offre de formation pour « Eduquer à l'alimentation en lien avec le développement durable du territoire » à l'échelle départementale

Le public cible est les animateur.ice.s et bénévoles des structures de l'éducation populaire, éducation jeunesse, ESS, santé, solidarité, environnement ... Six formations sont proposées sur les thèmes : Alimentation et 5 sens, Alimentation et notions d'agriculture, Alimentation, santé et convivialité, Alimentation et qualité de l'eau, Alimentation et accessibilité pour tous, Monter son projet d'éducation à l'alimentation.



RETOUR D'EXPÉRIENCE : ZOOM SUR NANTES MÉTROPOLE

Zoom sur Nantes Métropole

2018 1^{ère} édition sur Nantes métropole!

- 4 équipes – structures relais
- Près de 70 de foyers (140 à 170 personnes)
- 400 personnes touchées
- Indirectement
- 37 temps forts/ateliers
- avec 18 partenaires

Nantes Métropole

Zoom sur Nantes Métropole

2018 1^{ère} édition sur Nantes métropole!

- Une évolution des habitudes alimentaires et d'achats
- Un autre regard sur l'agriculture et le métier des producteurs
- + 14 % de produits bios dans les assiettes
- + 6 % d'achats locaux
- 8 % d'achats en supermarché
- 0,14cts sur le budget d'un repas soit 7% d'économies
- 2 projets émergents sur des achats groupés

« On ressent de la fierté chez des familles qui ont été au bout de ces neuf mois. »
Maisons de Quartier Doulon et Perray

Nantes Métropole

CONTACT :



Fanny Caron,
defialimentation@gab44.org
02 40 79 46 57



www.gab44.org

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

Objectifs :

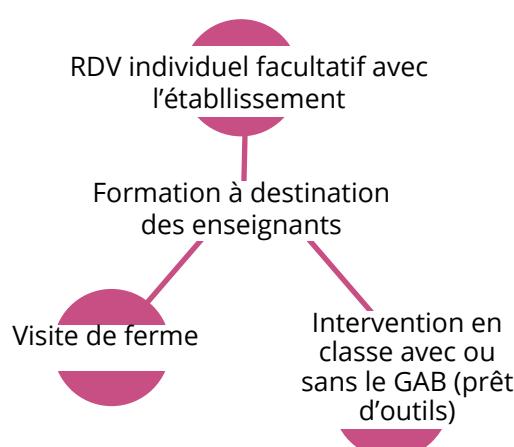
Sensibiliser les jeunes publics au lien agriculture, environnement et alimentation.

Mise en œuvre :

Les collectivités peuvent déployer un dispositif pédagogique auprès des écoles, des centres de loisirs et des temps d'accueil périscolaires dans une démarche de programme :

- Les interventions en classes : Le contenu est adapté au niveau scolaire et aux objectifs pédagogiques fixé avec l'enseignant. Voici quelques exemples de thématiques abordées : le monde végétal et la saisonnalité, lecture d'étiquettes de notre alimentation quotidienne, évolution des paysages à travers les âges, la vie du sol et le compost...
- La visite de ferme Bio : le réseau Escapade Bio en Loire-Atlantique
Lancé officiellement en 2010, « Escapade Bio en Loire-Atlantique » est un réseau d'une vingtaine de producteurs bio (productions animales et végétales) désireux d'ouvrir leurs fermes aux établissements scolaires.
Les visites de ferme sont en soi un support pédagogique permettant de faire du lien avec les apprentissages en classe. Elles ont le grand avantage d'offrir aux élèves une expérience ludique, éducative et concrète sur la réalité du monde agricole.
- Formation des professionnels de l'éducation jeunesse à la thématique « agriculture, environnement, alimentation » : Reconnu par le Conseil Régional et Départemental comme une association ressource en matière d'éducation « éco-citoyenne », le GAB 44 propose des formations adaptées suivant les contextes autour de cette thématique à la fois sur l'acquisition de connaissance mais aussi sur les méthodes et techniques d'animation pour transmettre ces connaissances au jeune public.
- Accompagnement dans la définition d'un projet pédagogique global des établissements en lien avec l'agriculture et l'alimentation.

“ EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT



CONTACT :



Mathilde Lorant

animation@gab44.org

02 40 79 46 57

TERRITOIRES BIO PILOTES

Le réseau des territoires bio pilotes – animé par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) depuis 2010 – est un réseau de co-production, de mutualisation et d'expérimentation.

Il réunit les territoires les plus innovants et engagés dans la problématique agricole – plus particulièrement l'agriculture biologique – dans un contexte de protection ou de reconquête de la qualité de l'eau.

Ce réseau est représentatif de la diversité des systèmes agricoles (grandes cultures, polyculture-élevage, maraîchage, viticulture, etc.), des contextes pédoclimatiques, des échelles géographiques (périmètre de protection, aire d'alimentation de captage, bassin versant d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux – SAGE, etc.), ainsi que des structures politiques et administratives (communes, intercommunalités, parcs naturels régionaux, autres établissements Publics de Coopération Intercommunale – EPCI, etc.).

OBJECTIFS :

- Illustrer la faisabilité de la protection ou de la reconquête de la qualité de l'eau via le développement de l'agriculture biologique.
- Mettre en œuvre les stratégies de développement agricole les plus efficaces en déployant une combinaison d'outils opérationnels, une gouvernance, une gestion de projet et une animation territoriale adaptées.
- Créer de nouveaux outils au service des projets pour allier l'objectif à court-terme d'adaptation au marché des agriculteurs et l'objectif à long-terme de gestion des services d'intérêts généraux.
- Mettre en œuvre des expérimentations novatrices en appréhendant au mieux les limites et les obstacles au changement, notamment d'ordre juridique.
- Servir de supports prioritaires pour des travaux de recherche ou pour des évaluations de politiques publiques locales.
- Analyser les expérimentations conduites afin de faire évoluer les politiques publiques (eau, agriculture, etc.).
- Valoriser et faire connaître ces projets exemplaires pour démultiplier leur mise en œuvre à d'autres territoires.

FONCTIONNEMENT :

L'animation du dispositif repose sur cinq ambitions :

- Favoriser les échanges et le partage de connaissance entre sites (réunions nationales trimestrielles, séminaires, voyages d'études, outils de suivi et de partage des dynamiques territoriales, espace d'échange virtuel).
- Apporter des informations sur les expériences hors réseau (France, international) et sur des leviers d'actions innovants (réunions nationales trimestrielles, veille et capitalisation, sollicitation d'experts thématiques, mise à disposition d'un numéro vert).
- Faire connaître le réseau et les démarches engagées par les sites pilotes qui le composent
- Construire collectivement des analyses thématiques et identifier des problématiques à approfondir (réunions trimestrielles nationales, séminaires, groupe de travail thématique).
- Faire émerger et accompagner des expérimentations sur tout ou partie des sites : connaissance des flux de polluants, structuration des filières longues, démarche de dialogue territoriale, accompagnement des agriculteurs, etc. (séminaires, conférences de presse, recueils d'expériences, sites internet).

Le réseau des territoires bio pilotes s'élargit, pour inscrire votre territoire dans ce réseau, contactez Antoine Villar à l'adresse avillar@fnab.org.

CONTACT :



Daniëlle Havot Broekarts,
filières.locales@gab44.org
02 40 79 46 57



www.gab44.org

La bio en Loire-Atlantique c'est...

+ de
1000 
FERMES
bio ou en conversion


15 SALARIÉS
au service du
développement
de la bio !



**45 SESSIONS DE
FORMATIONS PAR AN**
réalisés par le GAB 44

LE PROJET DU GAB 44

UNE EXPERTISE BASÉE SUR LES PRATIQUES DE 1000 FERMES BIO

- Accompagner les installations de nouveaux paysan.ne.s bio
- Accompagner la transition des systèmes vers la bio
- Former – Echanger entre collègues
- Expérimenter - Innover

DES VALEURS À DÉFENDRE = UN PROJET SYNDICAL

- Représenter l'intérêt des agriculteurs.rices
- Promouvoir les aides bio
- Promouvoir une réglementation qui préserve les principes de la biodiversité, du lien au sol, d'équilibre Homme-Nature
- S'engager pour une autre PAC
- Représenter les pratiques bio dans de nombreuses instances

GARANTIR DES FILIÈRES DURABLES ET ÉQUITABLES

- Accompagner les producteurs à commercialiser dans des filières justes et équitables
- Structurer des outils collectifs : abattoir de proximité ; outils de transformation laitière ; filière blé-farine pain bio locale
- Accompagner les magasins, les restaurants à planifier et organiser des approvisionnements en produits bio locaux au juste prix.

RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

- Améliorer la qualité de l'eau
- Sensibiliser les élus, les citoyens et les acteurs des territoires aux intérêts d'une alimentation bio
- Accompagner la transition du modèle alimentaire et agricole
- Créer des partenariats pour consolider des modèles alternatifs



Le GAB 44 fait partie du réseau FNAB
(Fédération Nationale de l'Agriculture
Biologique).

*L'agriculture biologique :
plus qu'un label, le projet d'une société humaniste et solidaire*



GAB 44
1 rue Marie Curie
44170 NOZAY
02 40 79 46 57
www.gab44.org